



En 2021, le Concours Général Agricole fait battre le cœur des terroirs français.

Le goût de l'exigence se révélera à Angoulême, Châlons-en-Champagne, Montpellier et Tours entre le 13 et le 24 mai 2021.

En 2021, les finales des Concours Produits et Vins, le Concours Pratiques Agro-Ecologiques et le Trophée International de l'Enseignement Agricole auront une particularité inédite et originale, celle de se tenir au cœur de nos territoires.

Respect, rigueur, authenticité et transmission sont les valeurs du Concours Général Agricole qui, depuis 150 ans, s'emploie à promouvoir un modèle alimentaire français fait de diversité, d'excellence et de qualité.

Dans un contexte singulier de pandémie et de report du Salon International de l'Agriculture, le **Concours Général Agricole affirme plus que jamais son soutien aux producteurs français qui œuvrent jour après jour à l'excellence de notre patrimoine gastronomique.**

« La crise sanitaire et économique a permis à chacun d'entre nous de découvrir ou de redécouvrir l'importance et le dynamisme des producteurs, éleveurs, agriculteurs, conchyliculteurs, viticulteurs... qui ont plus que jamais œuvré à alimenter les Français. Pour valoriser leur engagement sans relâche au profit de la qualité, **le Concours Général Agricole maintient en 2021 les finales Produits et Vins.** Cela sera une édition unique pour le Concours Général Agricole qui retourne à ses sources originelles en se déployant au plus près des terroirs. Les délais d'inscription pour ces concours ont même été prolongés » précise **Olivier ALLEMAN, Commissaire Général du Concours Général Agricole.**

Un calendrier adapté pour les producteurs

Les vigneron et viticulteurs pourront inscrire leurs échantillons de vins dès le 15 décembre. Pour les catégories du Concours des Produits, les producteurs bénéficient quant à eux d'un report des dates de clôture d'inscription :

au 15 décembre 2020

Apéritifs - Armagnac – Bières – Charcuteries – Confitures et crèmes – Jus de fruits – Miels et hydromels - Produits laitiers – Produits issus de palmipèdes gras - Volailles

Au 15 janvier 2021

Cidres et poirés bouchés – Eaux de Vie (sauf Armagnac) - Eaux de vie d'Alsace - Epices et Chocolat – Huiles de noix – Mistelles - Produits de l'aquaculture – Produits oléicoles - Rhums et punches - Viandes

8 000 jurés mobilisés aux quatre coins de France

Les jurés, qu'ils soient professionnels de l'agroalimentaire ou consommateurs avertis se réuniront, dans le cadre d'un dispositif adapté et conforme aux exigences sanitaires à Angoulême, Châlons-en-Champagne, Montpellier et Tours pour juger plus de 22 000 produits et vins en compétition et décerner la médaille ornée de la célèbre feuille de chêne. Cette distinction reconnue par les consommateurs comme gage de qualité et de bon goût répond aux attentes des Français quant à l'origine et la traçabilité des produits, à leur attachement au produire local et à la souveraineté alimentaire.

Sans équivalent dans le monde tant en nombre qu'en diversité de produits en compétition, le Concours Général Agricole est profondément enraciné dans le patrimoine collectif national.

Le calendrier des finales Concours Produits et Vins 2021

TOURS – 13 & 14 mai 2021

- ✓ Apéritifs
- ✓ Bières
- ✓ Confitures et Crèmes
- ✓ Miels et hydromels
- ✓ Mistelles
- ✓ Rhums et punches

- ✓ **Vins** : Val de Loire et Centre

CHALONS-EN-CHAMPAGNE – 15 & 16 mai 2021

- ✓ Produits laitiers

- ✓ **Vins** : Alsace – Beaujolais - Bourgogne –
Champagne – Jura Franche Comté – Lorraine –
Savoie Bugey



ANGOULÊME – 21 & 22 mai 2021

- ✓ Charcuteries
- ✓ Cidres et poirés
- ✓ Jus de fruits
- ✓ Produits de l'aquaculture
- ✓ Volailles

- ✓ **Vins** : Bordeaux - Sud-Ouest

MONTPELLIER – 23 & 24 mai 2021

- ✓ Eaux de Vie
- ✓ Eaux de Vie d'Armagnac
- ✓ Eaux de Vie de Cognac
- ✓ Epices - Chocolat - Thym
- ✓ Huiles de noix
- ✓ Produits issus des palmipèdes gras
- ✓ Produits oléicoles

- **Vins** : Corse - Provence – Languedoc
Roussillon - Vallée du Rhône



Une édition spéciale en 2021 pour le Trophée International de l'Enseignement Agricole.

Pour son 20ème anniversaire, le concours change de nom témoignant à la fois de la diversité des établissements, de sa dimension internationale. De Trophée National des Lycées Agricoles, il devient le Trophée International de l'Enseignement Agricole (TIEA).

Ses objectifs restent les mêmes à savoir : mettre en avant la pluridisciplinarité de l'enseignement agricole des filières de l'élevage, renforcer les liens entre les établissements scolaires et les professionnels et donner une image valorisante du métier d'éleveur.

Suite au report du Salon International de l'Agriculture 2021, l'équipe organisatrice a opté pour le maintien du TIEA 2021 en mettant en place des aménagements nécessaires pour respecter les mesures sanitaires et préserver les trois grands fondamentaux du concours :

- la valorisation du travail réalisé dans les établissements d'enseignement agricole pour la formation des élèves ;
- la mise en avant de la pluridisciplinarité (enseignement technique, expression française, enseignement socioculturel, technologies de l'informatique et du multimédia, langues étrangères,...) ;
- le renforcement des partenariats entre enseignement et professionnels.

Le TIEA millésime 2021 se composera de 2 épreuves qui se dérouleront dans l'établissement :

1. La rédaction d'un article de presse (sur un thème donné)
2. L'épreuve de présentation d'un bovin qui sera filmée et dont la vidéo sera présentée au jury.

Les inscriptions sont actuellement ouvertes et clôtureront vendredi 11 décembre 2020.

Rappelons que les Concours Jeunes du Concours Général Agricole sont des événements sous la tutelle de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation).



Le Concours des Pratiques Agro-écologiques, plus que jamais d'actualité en 2021.



Concours le plus récent dans la famille du Concours Général Agricole, le Concours des Pratiques Agro-écologiques met l'accent, dans les territoires naturels :

- aux contributions actives des éleveurs et agriculteurs à la préservation de la biodiversité
- à l'apport de cette biodiversité à l'autonomie des exploitations et à la qualité des produits.

Les 2 catégories de ce concours (Prairies & Parcours et Agroforesterie) sont maintenues aussi en 2021 avec de simples ajustements de calendriers afin de permettre un maintien optimum de participation des territoires.

Les visites de parcelles sont sur le point d'être finalisées et les jurys sont en phase de concertation.



OLIVIER ALLEMAN nommé COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Un parcours professionnel qui destinait naturellement Olivier Alleman à prendre la direction du Concours Général Agricole. Une origine bayonnaise revendiquée, homme de terrain et de communication, après une formation d'ingénieur agronome à l'Ecole Nationale du Génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, il débute en 1999 sa carrière professionnelle en tant qu'ingénieur (Lyonnaise des Eaux, SAS groupe Etchart). En 2007, il s'oriente vers le journalisme et la communication successivement sur France 3, France 5, Sud Radio, Europe 1, Public Sénat et directeur délégué de Campagnes TV. IL montre ainsi son attachement aux terroirs au fil des émissions mettant en lumière l'actualité agricole et le savoir-faire gastronomique.

D'octobre 2018 à juillet 2020, il est Conseiller en Communication et Presse du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

A PROPOS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Le Concours Général Agricole – copropriété du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Ceneca (Centre National des Expositions et Concours Agricoles) - qui regroupe les principaux acteurs du secteur agricole – distingue, depuis 150 ans, le savoir-faire et l'excellence des produits et des vins français.

Ce concours, sans égal dans le monde, est bâti sur 4 piliers fondamentaux qui participent à sa longévité et crédibilité :

- **soutenir le développement économique** des filières de production en France et à l'international,
- **encourager les éleveurs, producteurs et entreprises françaises** dans leur engagement pour la qualité et l'authenticité,
- **informer, guider les consommateurs et acheteurs professionnels** dans leurs choix en leur donnant des repères grâce aux distinctions (médailles et Prix),
- **contribuer à la formation des futurs professionnels et transmettre** ces valeurs d'excellence, d'authenticité et d'impartialité aux jeunes générations.

Chiffres clés – Concours des Produits & Vins 2020



35 catégories jugées



22 482 produits et vins admis en compétition sur cahier des charges



Moins d'un produit jugé sur 4 est médaillé (2 245 Or, 2 212 Argent et 1 025 Bronze)



Contacts Médias

Concours Général Agricole - Produits & Vins

Laurence Fauchet – l.fauchet@rpca.fr – 06 20 67 67 15

Cathy Bubbe – c.bubbe@rpca.fr – 06 19 68 54 94